



RAPPORT DE MONITORING

Août 2009 - Janvier 2010

RAS-Reintegration Assistance from Switzerland



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
IOM Internationale Organisation für Migration



 **Aide au retour**

Editorial

Equipe de Rédaction:

Dominik Etienne (OIM Berne)
Sylvie Heuschmann (OIM Berne)

Photos: OIM

Editeur:

Organisation internationale pour les migrations
(OIM) Berne
Thunstrasse 11
Case postale 216
CH-3000 Bern 6
Suisse

Tel: +41 31 350 82 11
Fax: +41 31 350 82 15
Courriel: bern@iom.int
Internet: <http://www.ch.iom.int>

Tous droits réservés © OIM Berne, 2010

La présente publication a été réalisée grâce au soutien de l'Office fédéral des migrations (ODM). Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ni de l'Office fédéral des migrations (ODM).

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut, sans l'accord écrit préalable de l'éditeur, être reproduite, stockée dans un système de recherche d'informations ou transmise d'une quelconque façon, que ce soit par des moyens électroniques, mécaniques, de photocopie, d'enregistrement ou autres.

L'OIM Berne tient à remercier l'Office fédéral des migrations (ODM) de son soutien, qui a permis la réalisation de la présente publication. L'OIM Berne exprime également sa reconnaissance aux missions de l'OIM dans les pays d'origine et aux personnes interrogées.

L'OIM est attachée au principe selon lequel les migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'institution intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de contribuer à relever les défis de la migration sur le plan pratique, favoriser la compréhension des questions de migration, promouvoir le développement économique et social par le biais de la migration et veiller au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Introduction

Début 2007, l'Office fédéral des migrations (ODM) a, d'entente avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de Berne, décidé d'accorder une plus grande importance au monitoring de ses programmes consacrés au retour. Ainsi, tous les projets de réintégration bénéficiant à des personnes rentrées dans leur pays d'origine dans le cadre d'un programme, doivent, au bout de six mois à un an, donner lieu à une visite sur place en vue d'être évalués. Au niveau de l'aide au retour individuelle, l'ODM détermine, au cas par cas, les dossiers qui nécessitent un tel monitoring. Le but de cette démarche est de contrôler l'efficacité des dispositions, l'affectation des moyens et la viabilité des mesures de réintégration.

Afin de recueillir un ensemble de données équilibré et pour la première fois exhaustif sur les

personnes rentrées bénéficiant de l'aide au retour individuelle, l'ODM a, en été 2009, chargé l'OIM Berne, dans le cadre d'une phase pilote, de procéder pendant six mois à un monitoring systématique des projets : entre le **1^{er} août 2009** et le **31 janvier 2010**, tous les mandats liés au projet « Return Assistance Switzerland » (RAS) ont fait l'objet d'un monitoring six mois après le retour des bénéficiaires et ce, au moyen d'un questionnaire ad hoc élaboré par l'OIM Berne.

Couvrant tous les pays et toutes les régions, cette évaluation a permis d'effectuer des comparaisons et de tirer des conclusions intéressantes. Les personnes qui sont rentrées volontairement ont été informées du monitoring avant leur départ et l'OIM a pu, sur place, rester en contact avec eux en vue de remplir sa mission.

„I convey you my thanks, you have been of great assistance. God bless you.“
Homme rentré au Kenya.

Sommaire

<i>Contexte</i>	2
<i>Procédé</i>	3
<i>Répartition géographique</i>	4
<i>Préparatifs en Suisse</i> <i>CVR-Conseil en vue du retour</i> <i>Sources d'information</i>	5
<i>Réintégration dans le pays de retour</i> <i>Contact avec l'OIM après le retour</i> <i>Satisfaction envers l'OIM</i>	6
<i>Impacts de l'aide au retour</i> <i>Lieu de domicile actuel et lieu de domicile souhaité</i> <i>Satisfaction des personnes rentrées</i> <i>Difficultés</i> <i>Projets d'avenir</i>	8
<i>Projets de réintégration</i>	12
<i>Réintégration professionnelle</i> <i>Etat des projets et mise en œuvre</i> <i>Autres sources d'investissement et de revenu</i>	13
<i>Commentaires et recommandations</i>	15

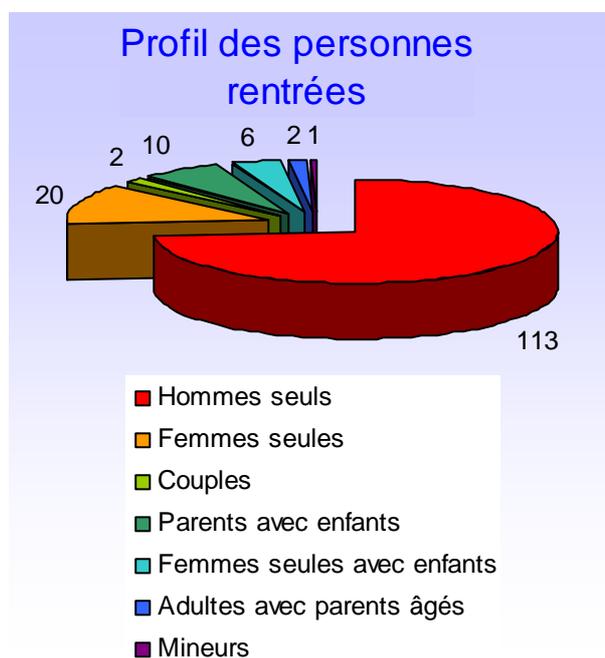
Contexte

Entre le 1^{er} août 2009 et le 31 janvier 2010, l'ODM a remis à l'OIM Berne 154 mandats RAS (versement de l'aide au retour, réalisation du projet de réintégration et mise en place d'un monitoring six mois après le retour) concernant 37 pays différents.

Ce sont les traditionnels pays d'Europe du Sud-est qui enregistrent, comme toujours, le plus grand nombre de mandats RAS. L'Afrique subsaharienne et l'Asie arrivent en deuxième et troisième positions.

Région	Mandats RAS	
Europe du Sud-Est (Balkans occidentaux)	54	35,1 %
Afrique subsaharienne	39	25,3 %
Asie	33	21,4 %
Europe de l'Est	12	7,8 %
Proche-Orient (y compris Iran)	11	7,1 %
Afrique du Nord	4	2,6 %
Amérique du Sud	1	0,6 %
Total	154	100,0 %

Si l'on étudie de plus près le **profil des personnes rentrées volontairement**, on s'aperçoit qu'il s'agit essentiellement d'hommes célibataires. On constate également une légère différence dans les chiffres selon les régions : alors que la plupart des femmes sont rentrées en Afrique subsaharienne, c'est l'Europe de l'Est qui affiche le plus grand pourcentage d'hommes célibataires; quant aux familles, elles se sont rendues en Europe du Sud-Est.



„This assistance is very helpful. I have no chance here in Bosnia and Herzegovina to save 3000 CHF in two years.“

Homme rentré en Bosnie-Herzégovine.

Aide au retour individuelle (IHI)

L'aide au retour individuelle consiste en une aide initiale de 1000 CHF par adulte (500 CHF par mineur), généralement versée au moment du départ, et en une aide à la réintégration d'une valeur de 3000 CHF. Cette aide à la réintégration peut permettre au bénéficiaire de réaliser un projet professionnel, de se loger, d'accéder à des soins médicaux, de suivre une formation ou d'être transféré dans des structures régionales sur place. Toutes les personnes relevant du domaine de l'asile qui désirent rentrer dans leur pays d'origine peuvent, quelle que soit leur nationalité, solliciter une aide au retour individuelle.

Le but de l'aide au retour individuelle est de favoriser la réintégration des personnes rentrées volontairement à moyen ou à long termes. La diversité des offres proposées doit permettre aux services-conseils en vue du retour (CVR) d'élaborer avec chaque personne concernée un plan de réintégration le plus adapté possible, qui réponde aux besoins de l'intéressé tout en restant proche des réalités.

L'ODM s'en remet souvent à l'OIM dans le cadre du programme RAS pour le versement de l'aide à la réintégration sur place.

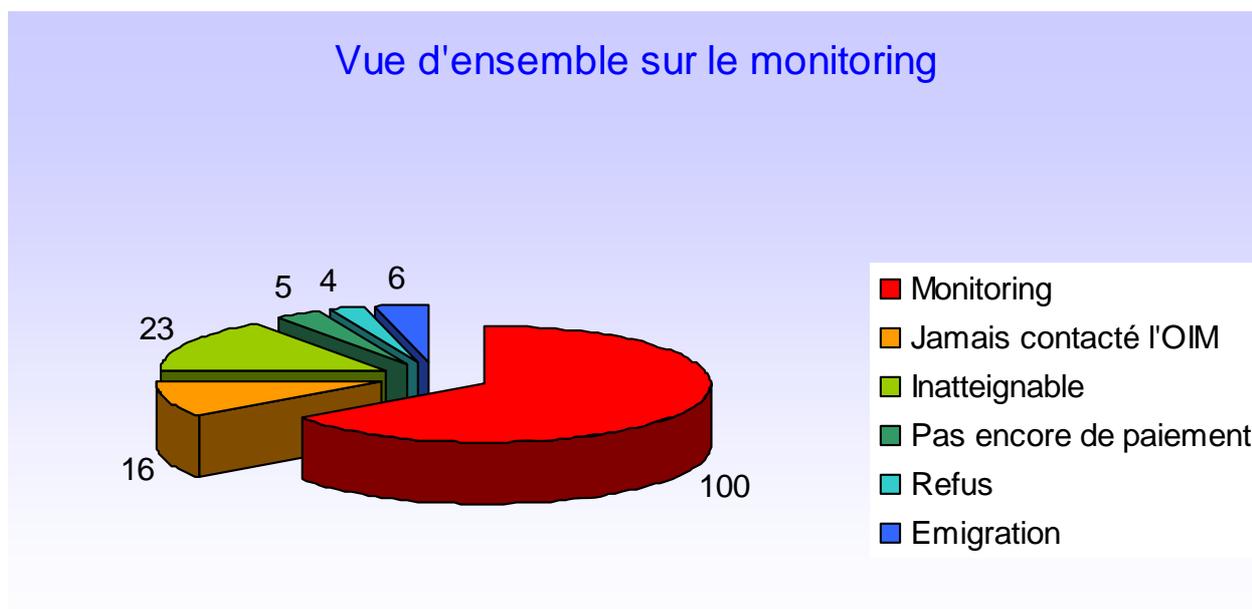
Procédé

Environ six mois après le retour, les représentations de l'OIM dans les pays de retour ont rendu visite aux personnes rentrées volontairement afin de procéder au monitoring. Pour relever les données, elles ont utilisé un **questionnaire type** comprenant essentiellement des questions fermées. Souvent, les intéressés et intéressées pouvaient choisir entre plusieurs réponses. Les 60 questions portaient sur les points suivants :

- informations générales sur le déroulement de la réintégration et les prestations fournies dans le cadre de l'aide au retour ;
- situation personnelle après le retour ;
- durabilité de la réintégration ;
- détails concernant la réalisation du projet.

La gestion des données et l'analyse des réponses ont été effectuées au moyen du programme de statistiques *SPSS Statistics 17.0*.

Sur les 154 mandats RAS que l'OIM Berne a reçus de Berne entre le 1^{er} août 2009 et le 31 janvier 2010, **100 (soit 65 % ou 136 personnes) ont fait l'objet d'un monitoring sur place six mois après le retour.** A l'exception de six cas dans lesquels seul un entretien téléphonique a eu lieu pour des raisons de sécurité propres aux pays, le monitoring a été réalisé dans le cadre d'une visite sur place. Diverses raisons expliquent pourquoi le monitoring n'a parfois pas été possible : dans 23 cas (15 %), l'aide matérielle à la réintégration a certes été versée, mais le contact a ensuite été rompu entre les personnes rentrées volontairement et l'OIM ; dans 16 cas (10 %), les personnes rentrées n'avaient pas encore contacté l'OIM six mois après leur retour ; dans cinq cas (3 %), des contacts s'étaient établis entre les personnes rentrées et l'OIM, mais aucun versement ni aucun monitoring n'avaient encore été effectués ; dans quatre cas (3 %), les personnes rentrées n'étaient pas disponibles ; enfin, dans six cas (4 %), les personnes rentrées avaient à nouveau émigré.

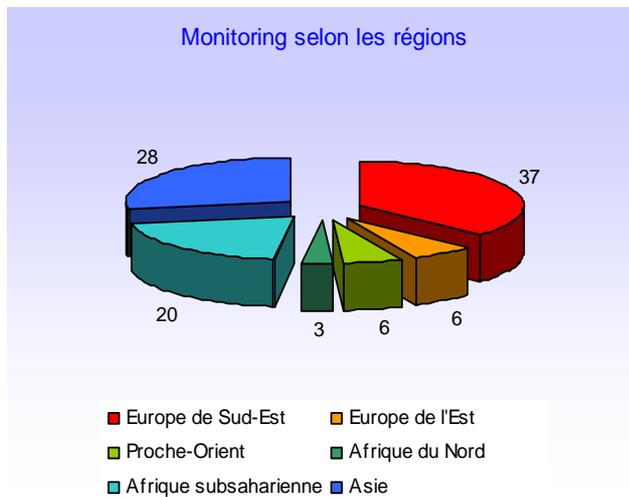


„This reintegration assistance [...] was the only way for me to start my life with dignity again in my home country.“

Homme rentré en Syrie.

Répartition géographique

Le présent rapport de monitoring RAS s'appuie sur l'analyse des 100 visites effectuées dans ce cadre. Ces visites ont eu lieu dans six régions géographiques et 31 pays (voir carte du monde sur la dernière page).



- Aucun monitoring n'a été effectué en Amérique du Sud, l'aide à la réintégration n'ayant pas encore été versée à la seule personne rentrée volontairement dans cette région (Colombie).
- Aucun monitoring n'a non plus été effectué au Ghana, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Ouganda, les personnes rentrées n'étant pas joignables ou n'ayant jamais contacté l'OIM.
- La plupart des monitorings réalisés se sont déroulés au Kosovo (21), en Mongolie (13), au Sri Lanka (7), en Bosnie-Herzégovine (7), en Serbie (5) et en Gambie (5).
- En Serbie, seulement cinq monitorings ont eu lieu pour un total de 18 dossiers de retour (sept cas n'étant pas joignables et trois n'ayant jamais contacté l'OIM, entre autres). Le bilan est encore plus mauvais avec la Biélorussie, où seul un monitoring a pu être effectué sur cinq cas de retour volontaire, trois d'entre eux n'étant pas joignables.

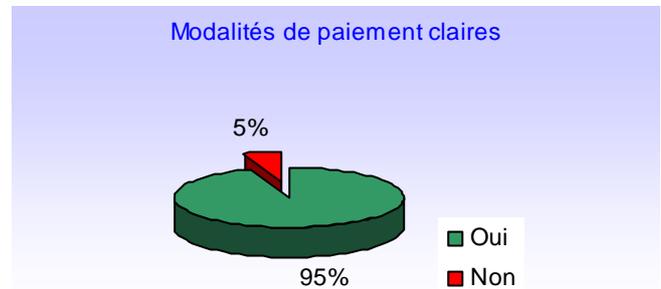
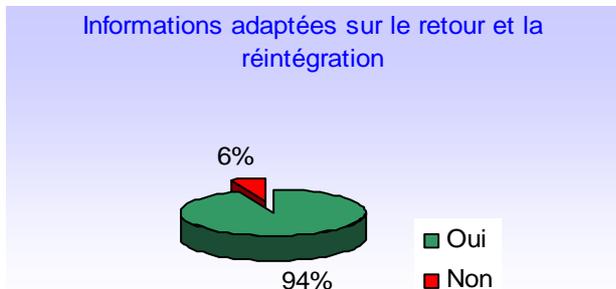
Europe du Sud-Est	Europe de l'Est	Proche-Orient	Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Asie
Albanie	Biélorussie	Iran	Egypte	Angola	Bangladesh
Bosnie-Herzégovine	Moldavie	Jordanie	Libye	Ethiopie	Mongolie
Kosovo	Russie	Liban	Tunisie	Gambie	Népal
Macédoine	Turquie	Syrie		Kenya	Pakistan
Serbie	Ukraine			Congo RDC	Sri Lanka
				Nigéria	
				Sénégal	
				Tanzanie	
				Togo	

„Through the purchase of milk cows, I am producing milk that I sell to the nearest collection centre. This activity helps me to generate an income and to secure the social stability for me and my family.“

Homme rentré au Kosovo.

Conseil en vue du retour

Toutes les personnes rentrées volontairement ou presque se sont déclarées satisfaites des informations sur le retour et la réintégration qu'elles avaient reçues des CVR. De même, les modalités de versement des aides leur ont semblé claires.



Quelques cas isolés ont relevé des zones d'ombre, mais seulement dans des domaines spécifiques, en particulier concernant les possibilités d'investissements dans le pays de destination ou l'utilisation de factures proforma.

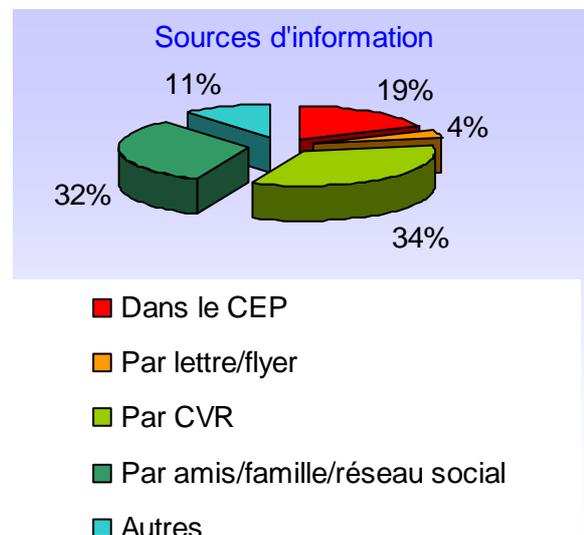
„I am very grateful to the return counsellor who helped me to return and to be accepted to this programme. I could not believe that it exists. Most Mongolians living in Switzerland don't believe it. It would be good if they knew how useful it is.“

Femme rentrée en Mongolie.

Sources d'information

Les personnes rentrées ont été informées de la possibilité de retour volontaire par des **canaux d'information très divers**.

Le réseau social semble jouer un rôle particulièrement important, notamment chez les personnes qui ont vécu plus de trois ans en Suisse. Les informations fournies dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP) sont surtout essentielles pour les personnes dont la durée de séjour en Suisse est courte. Les sources d'information ne diffèrent aucunement selon la provenance des intéressés. Force est cependant de constater que les personnes concernées se tournent vers des sources différentes pour s'informer sur le retour volontaire.



„I understood that I will be provided with cash. But maybe the translator has made a mistake.“

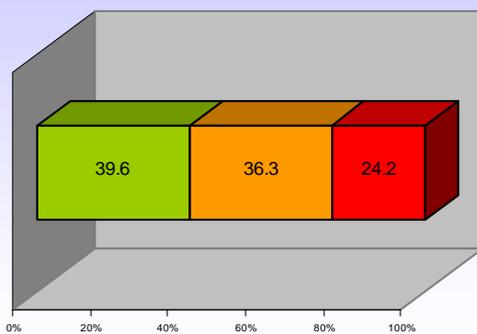
Homme rentré en Mongolie.

Réintégration dans le pays de retour

Contact avec l'OIM après le retour

Dans le cadre du soutien à la réintégration, les personnes rentrées volontairement reçoivent, au moment du départ, un document contenant les coordonnées des bureaux de l'OIM dans le pays de retour. Elles sont alors tenues de contacter, le plus vite possible, l'OIM sur place, de façon à pouvoir discuter sans tarder des mesures de réintégration à prendre et de leur mise en œuvre. Les résultats du monitoring démontrent que les bénéficiaires sont très intéressés et très motivés à ce que les mesures soient rapidement appliquées. Ainsi, toutes les personnes rentrées ayant fait l'objet d'un monitoring se sont rendues à la représentation de l'OIM de leur pays dans les trois premiers mois suivant leur retour. Dans plus de quatre cas sur cinq (84 %), ce premier contact a même eu lieu durant le premier mois.

Période entre le premier contact avec l'OIM et le premier versement

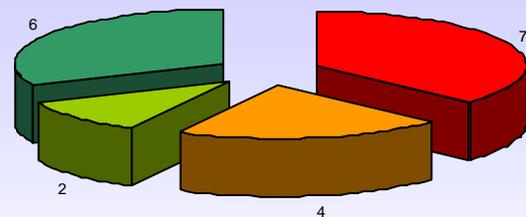


■ < 1 mois ■ Entre 1 et 3 mois ■ > 3 mois

Comme le montre l'analyse du monitoring, il s'écoule cependant souvent une longue période entre le premier contact et le versement de l'aide à la réintégration. A peine 40 % des personnes rentrées ont perçu le soutien à la réintégration en moins d'un mois suite à leur premier contact avec l'OIM et 36,3 % dans les trois mois. Cependant, pour un quart des personnes il a fallu attendre plus de trois mois après le premier contact avec l'OIM pour que la première tranche de l'aide matérielle soit versée.

La période de plus de trois mois entre le premier contact avec l'OIM et le versement de l'aide à la réintégration s'explique de différentes façons. Dans sept cas, le retard a été engendré par un changement de projet. Les nouveaux projets doivent d'abord donner lieu à un réexamen par les différents organes (l'OIM sur place, l'OIM Berne et l'ODM). Dans de nombreux autres cas, ce sont des problèmes personnels ou familiaux qui sont à l'origine du retard.

Raisons pour le versement après trois mois



- Changement de projet
- Retard dans l'organisation du permis de travail
- Problèmes avec les fournisseurs
- Problèmes personnels/familiaux

„IOM needs to sensitize people so that they can know that this facility is true and okay. I am thanking them for the changes in my life. I want to work with IOM so that Gambians know of this programme.”

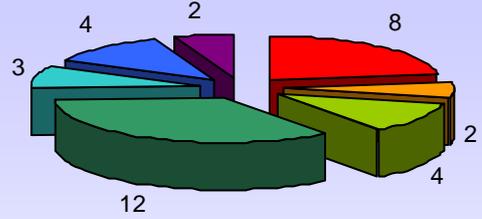
Femme rentrée en Gambie.

Dans l'ensemble, environ un quart des cas (23,9 %) ont été confrontés à des problèmes dans le versement de l'aide à la réintégration et à des retards en conséquence. La personne rentrée volontairement joue un rôle essentiel dans le versement rapide et sans complications de cette aide, puisque c'est elle qui doit présenter à l'OIM les documents nécessaires à cette opération. Dans 12 cas, elle s'est heurtée à des difficultés, souvent aggravées par la lenteur de l'administration locale (dans 8 cas notamment).

„I have difficulties to find a business premise and to get a business registration.“

Homme rentré au Sri Lanka.

Types de problèmes liés au versement de l'assistance à la réintégration



- Bureaucratie locale
- Matériel non disponible
- Problèmes avec le fournisseur
- Documents demandés par l'OIM
- Situation géographique
- Problèmes de sécurité
- En attente de réponses de l'OIM Berne/ODM

Il ressort de l'analyse que le soutien à la réintégration peut être retardé en raison des facteurs suivants :

- ❖ les personnes rentrées volontairement peuvent avoir besoin d'un certain temps pour définir leur projet de réintégration définitif, se lancer, contacter des fournisseurs et s'assurer de la disponibilité des matériaux et des outils ;
- ❖ l'obtention des documents nécessaires au versement de l'aide à la réintégration peut prendre un temps considérable, il en va notamment ainsi pour la licence commerciale ou diverses autorisations;
- ❖ d'autres facteurs externes comme la bureaucratie locale ou la situation en matière de sécurité jouent également un rôle et peuvent ralentir le processus.

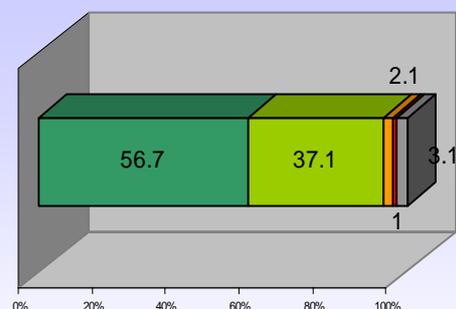
Satisfaction envers l'OIM

Malgré quelques problèmes et retards dans le versement de l'aide matérielle à la réintégration, 93,8 % des personnes rentrées volontairement se disent satisfaites des prestations et du soutien apporté par l'OIM dans la réalisation de leur projet de réintégration. On peut donc en conclure que l'OIM est, aux yeux des intéressés, une organisation efficace, qui offre un soutien non négligeable tout au long de leur processus de réintégration.

„I am satisfied because I received many information and recommendations on how to use my reintegration assistance.“

Femme rentrée au Sénégal.

Satisfaction envers l'OIM

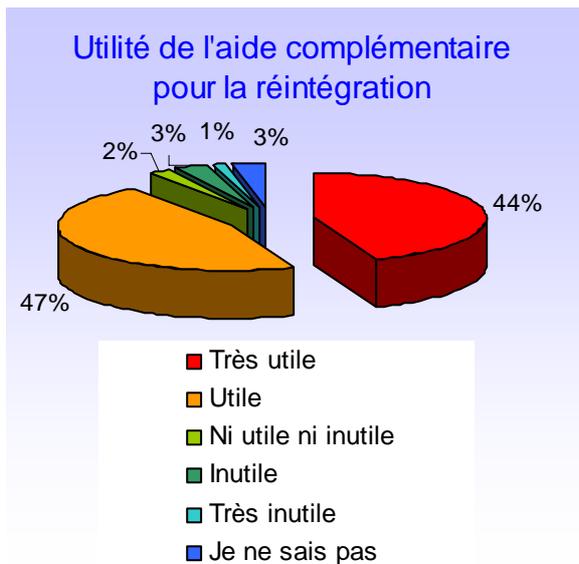


- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Insatisfait
- Je ne sais pas

Impacts de l'aide au retour

La majorité des personnes rentrées volontairement estime que le soutien à la réintégration est utile. Avec l'aide financière initiale, il représente souvent, en particulier dans la période difficile qui suit le retour, l'unique revenu. Les graphiques figurant dans les chapitres suivants montrent, par exemple, que 84 % des affaires montées grâce à l'aide à la réintégration sont opérationnelles six mois après le retour des intéressés et intéressées.

D'après la plupart des personnes interrogées, l'aide à la réintégration constitue le plus qui permet une réintégration durable sur le lieu du retour. 44 % de ces personnes considèrent que le soutien était « très utile » et 47 % le qualifient d'« utile ». Pour les autres, l'aide à la réintégration était trop maigre ou la clientèle insuffisante.

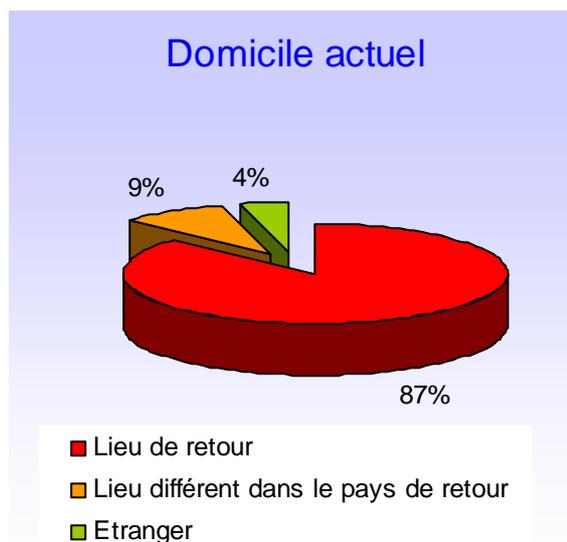


„The assistance is very useful for me and returnees like me. It is giving inspiration to start a business and earn an income immediately after the return.“

Homme rentré au Sri Lanka.

Lieu de domicile actuel et lieu de domicile souhaité

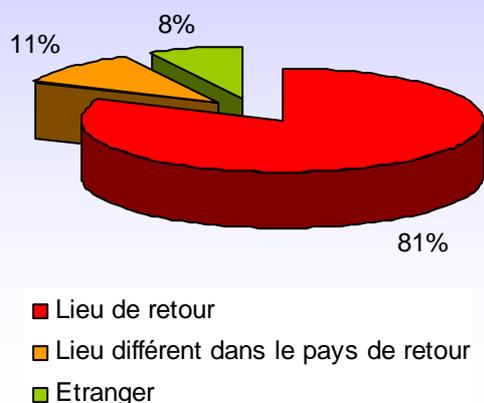
Sur les 100 personnes interrogées, 87 % vivent toujours, à où elles sont rentrées six mois après leur retour. Dans 4 % des cas, de proches parents ont déclaré que les personnes rentrées volontairement séjournent désormais à l'étranger. Si l'on comptabilise les six personnes qui n'ont pas pu faire l'objet d'un monitoring en raison de leur départ pour l'étranger, on peut conclure qu'au moins 6,5 % des personnes qui sont rentrées dans leur pays de provenance entre le 1^{er} août 2009 et le 31 janvier 2010 en bénéficiant d'une aide matérielle à la réintégration ont à nouveau émigré. Le monitoring n'ayant pas pu être effectué pour diverses raisons dans de nombreux cas (54 sur 154), le nombre de personnes ayant ré-émigré oscille entre 6,5 % et 35,1 %.



„I have no intention to leave my country again.“

Homme rentré en Macédoine.

Domicile souhaité des personnes habitant dans le pays de retour



Mais, si l'on considère les personnes qui vivent dans le pays de retour et qui ont fait l'objet d'un monitoring (61,75 % des départs), force est de constater que neuf personnes rentrées volontairement sur dix (92 %) voient leur avenir dans ce pays. 81 % souhaitent même rester sur le lieu même de leur retour. Ce constat, valable quelle que soit la région géographique, souligne une certaine durabilité des retours. Ainsi, émigrer à nouveau n'est pas plus tentant pour les personnes rentrées en Europe du Sud-Est que pour celles rentrées en Afrique subsaharienne ou en Asie.

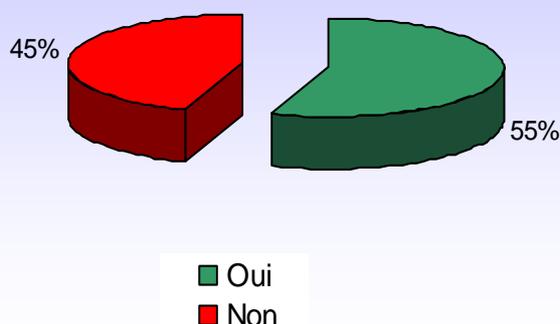
„I want to go to the US to find money.”

Homme rentré en Gambie.

Satisfaction des personnes rentrées

Cependant, envisager son avenir là où on est rentré ne signifie pas pour autant être satisfait de sa situation actuelle. En effet, 59 % des personnes qui envisagent leur avenir dans le pays de retour se disent « satisfaites ». Ce pourcentage est nettement plus faible (25 %) pour celles qui souhaitent à nouveau migrer.

Satisfaction avec la situation actuelle



Dans l'ensemble, le monitoring révèle que 55 % des personnes rentrées sont « satisfaites » de leur situation actuelle et 45 % « insatisfaites ». Par ailleurs, l'analyse du monitoring souligne que le degré de satisfaction des personnes rentrées est différent selon le lieu du retour. Ainsi, le pourcentage de personnes « satisfaites » en Afrique subsaharienne (66,6 %) et en Asie (59,3 %) est supérieur à celui en Europe du Sud-Est (51,4 %). Par contre, la durée du séjour en dehors du pays de provenance semble avoir aussi peu d'importance que le sexe des intéressés et intéressées (parmi les célibataires satisfaits, on compte 59,7 % d'hommes et 54,5 % de femmes). En revanche, force est de constater qu'aucun des parents interrogés n'est satisfait de sa situation actuelle (100 % sur six cas). Le niveau de réalisation des projets influe considérablement sur le degré de satisfaction des personnes rentrées. En effet, alors que les personnes dont le projet était sur pied au moment du monitoring se disaient « satisfaites » de leur situation dans 78,6 % des cas, 84,2 % de celles dont le projet n'était pas encore accompli se déclaraient « insatisfaites ». De même, il semble que la rapidité avec laquelle le projet de réintégration est mis en œuvre et l'aide à la réintégration versée joue un rôle important, les intéressés pouvant ainsi vite sortir de l'impasse financière dans laquelle ils se trouvent à leur retour.

Dans environ 30 cas, les problèmes financiers rencontrés par les personnes rentrées volontairement « insatisfaites » ont été cités comme étant la cause de leur insatisfaction. Dans 18 autres cas, les intéressés et intéressés se sont dits déçus de la situation générale régnant dans leur pays de retour : outre les difficultés d'ordre structurel, il semble que les problèmes personnels ou de santé entrent également en ligne de compte.

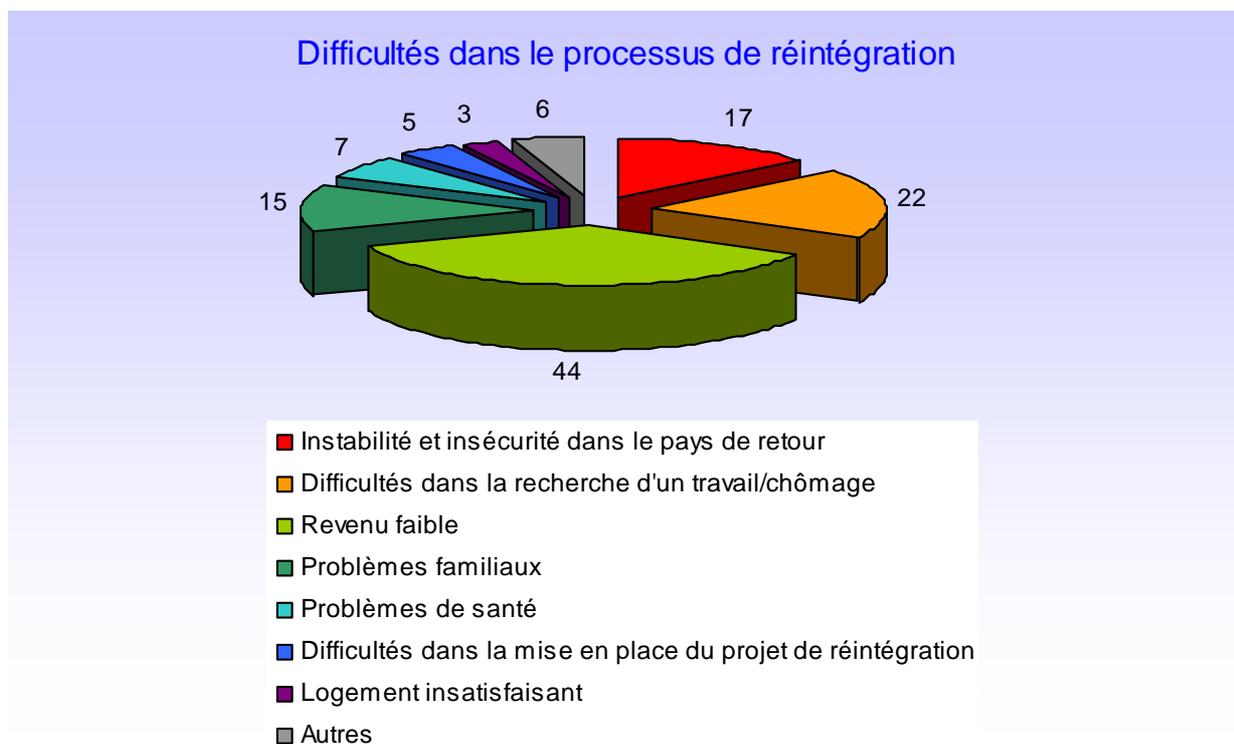


„Compared to the general price level of goods and services in the market, the amount given for my reintegration is low.“

Homme rentré en Ethiopie.

Difficultés

Les personnes rentrées volontairement ont été interrogées non seulement sur leurs motifs d'insatisfaction, mais aussi sur les principaux défis et obstacles qu'elles ont rencontrés tout au long de leur processus de réintégration. A ce propos, les difficultés financières faisant suite au retour (44 cas) constituent un des plus gros défis à relever. De même, la recherche d'emploi (22 cas), la situation politique (17 cas) et les problèmes familiaux (15 cas) sont autant d'obstacles à franchir.



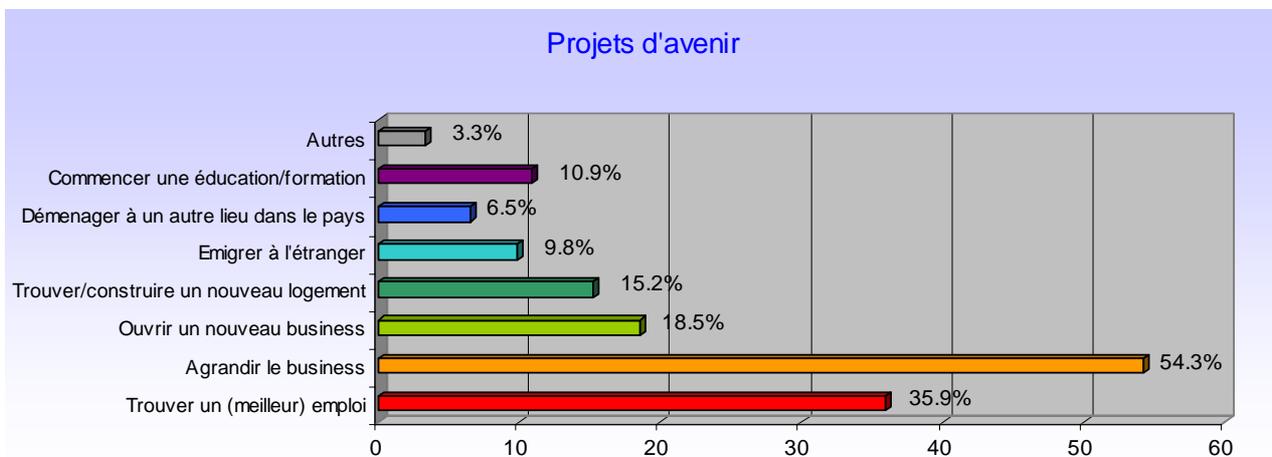
L'analyse met en évidence plusieurs facteurs, susceptibles d'entraver la réintégration des personnes rentrées volontairement et de provoquer leur insatisfaction, à savoir :

- ❖ Nombre de personnes rentrées se trouvent, à leur retour, dans une impasse financière. Les retards accumulés dans la mise en œuvre de leur projet peuvent encore aggraver ces difficultés.
- ❖ La situation qui règne dans le pays de retour peut causer problème aux personnes rentrées, notamment lorsqu'elle compromet la réalisation de leur projet (p. ex., bureaucratie fastidieuse, insécurité).
- ❖ Le processus de réintégration est parfois freiné par des problèmes de santé ou familiaux, qui ralentissent la mise sur pied du projet.

Projets d'avenir

Lorsqu'on les interroge sur leur avenir, les personnes rentrées volontairement répondent en premier lieu vouloir améliorer leur situation professionnelle sur le lieu de retour. Ainsi, 54,3 % souhaitent développer leur affaire et 35,9 % trouver un autre emploi. Seule une personne sur dix envisage de partir à nouveau à l'étranger. Mais, ce qui semble encore plus primordial aux yeux des personnes rentrées, c'est d'acquérir un nouveau logement ou de suivre une formation. Ces choix prouvent que les intéressées et intéressés

s'intègrent d'abord là où ils sont rentrés et qu'ils sont souvent prêts à y commencer une nouvelle vie. On relève peu de différences entre les régions géographiques. En Europe du Sud-Est, les personnes rentrées aspirent plutôt à un (meilleur) emploi, tandis qu'en Afrique subsaharienne, elles préfèrent développer leur affaire. Il importe également de constater que les hommes célibataires sont plus enclins à déménager à l'étranger que les femmes célibataires (10,4 % contre 0 %).



„I have currently no shop and all the goods are in my house. But I opened a bank account to save money so that I can get a good bank credit to improve my business.“

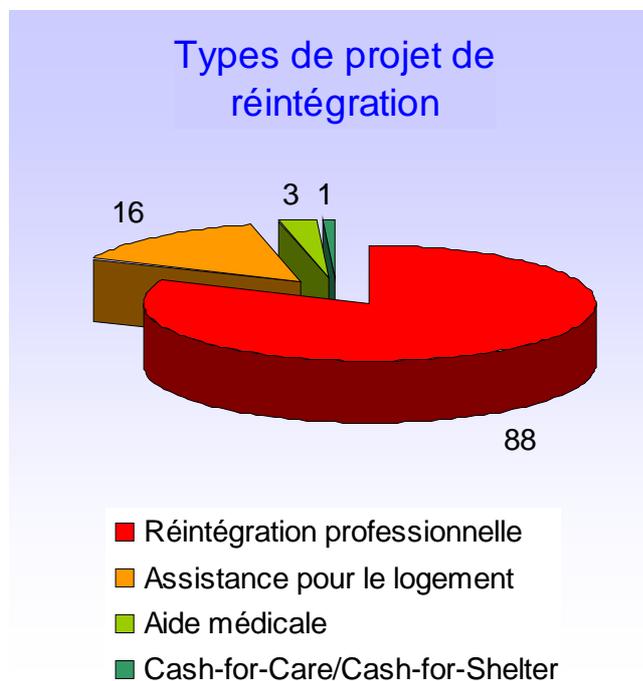
Femme rentrée au Sénégal.

„I plan to get a bachelor's degree at university and find a job in a Russian-French company.“

Homme rentré en Russie.

Projets de réintégration

La réintégration professionnelle figure incontestablement au premier plan et semble constituer une priorité pour la plupart des personnes rentrées volontairement.



Le soutien au logement (financement d'un logement, reconstruction ou rénovation d'un logement existant, etc.) a été exclusivement requis par des personnes originaires de l'Europe du Sud-Est (8) et de l'Asie (2). Alors que toutes les personnes rentrées qui ont bénéficié d'un soutien au logement vivaient toujours, au moment du monitoring, au même endroit qu'à leur retour et souhaiteraient y rester, plus de 20 % de ceux ayant été aidés dans leur réintégration professionnelle envisagent leur avenir ailleurs (plus de la moitié d'entre eux s'imaginant même à l'étranger).

L'aide médicale n'est que très rarement sollicitée, le profil de la plupart des personnes rentrées (hommes jeunes et célibataires) expliquant cet état de fait.

„Having the opportunity to change the original plan according to the current situation in my own village is an advantage of this programme.”

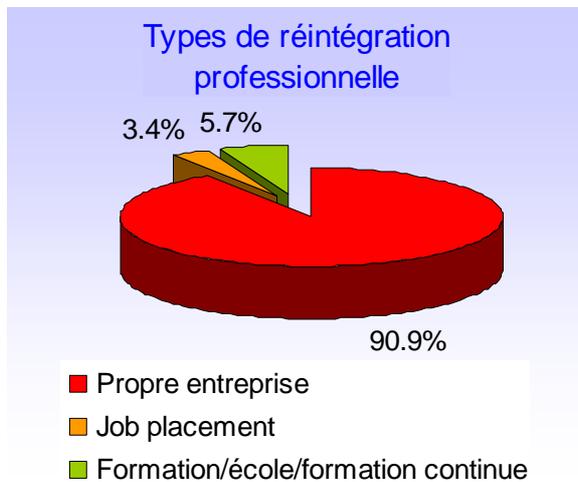
Femme rentrée au Sri Lanka.

„My family used to run this business until 10 years ago. When I left Kosovo, they were forced to sell all goats and close the farm. But now, when I came back, I saw that it is a good idea to start with the business I know. The assistance was very helpful for me to restart with this business.”

Homme rentré au Kosovo.

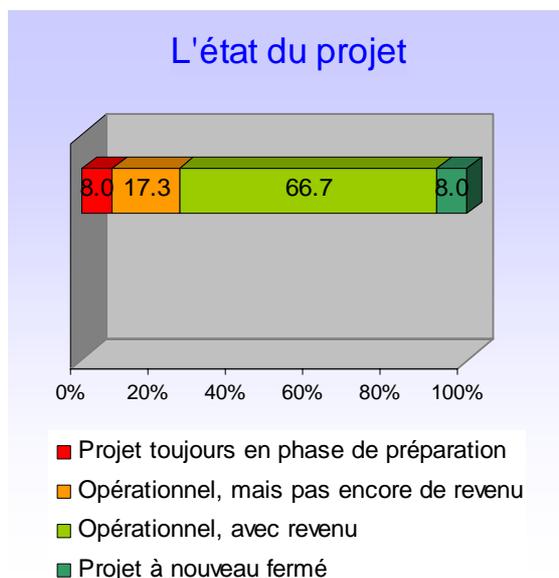
Réintégration professionnelle

91 % des bénéficiaires de l'aide à la réintégration professionnelle investissent dans la mise sur pied de leur propre affaire.

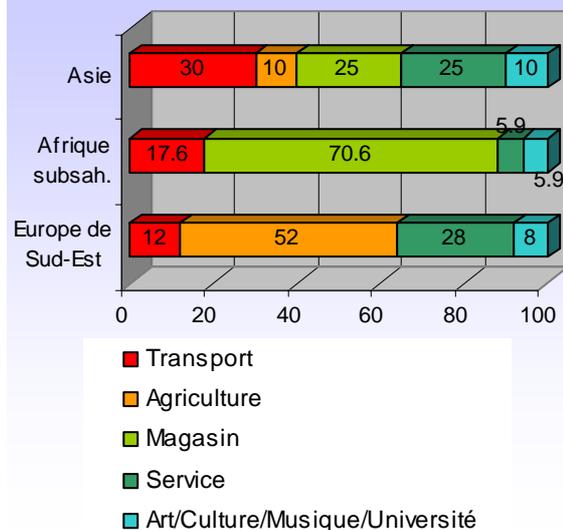


Au moment du monitoring, 66 % des personnes interrogées avaient déjà lancé leur affaire et vivaient des revenus qui en découlent, du moins en partie. Aucun lien direct n'a pu être établi entre l'expérience professionnelle des personnes rentrées et la réussite de leur projet : ainsi, parmi les individus rentrés expérimentés, on compte autant de personnes qui ont réussi dans leur branche que de personnes qui n'avaient pas encore ouvert de commerce six mois après leur retour.

A peine un quart des personnes rentrées ayant monté une affaire admet avoir des difficultés liées à l'entreprise. Le manque de ressources financières, la rareté de la clientèle et la vigueur de la concurrence constituent les principaux obstacles.

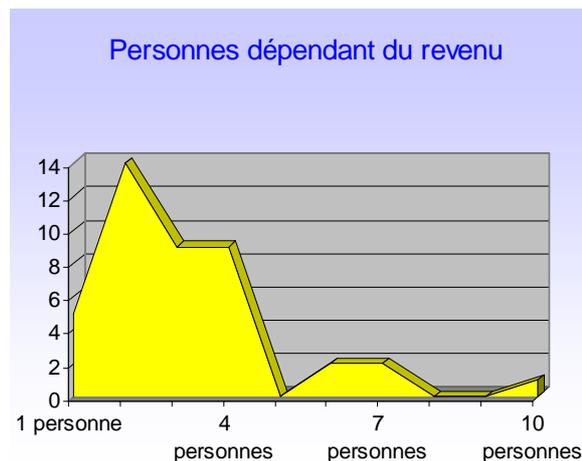
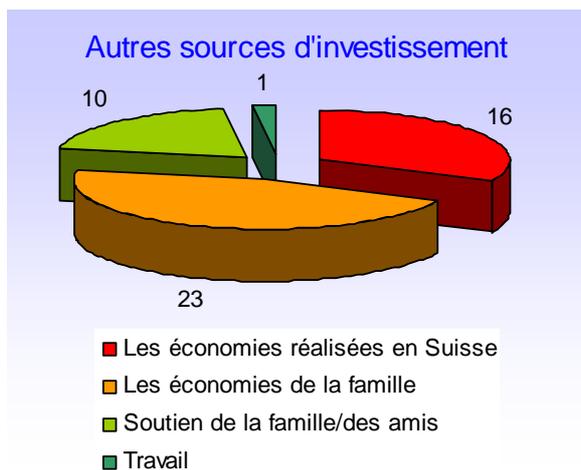


Projet professionnel selon région



Force est de constater qu'on dénombre proportionnellement plus de personnes ne percevant encore aucun revenu de leur projet professionnel six mois après le début de l'activité en Afrique subsaharienne (35 %) que dans les autres régions. Cependant, une comparaison entre le temps qui s'écoule jusqu'au premier versement et les régions géographiques ne permet pas d'établir un lien avec une éventuelle lenteur en Afrique subsaharienne (presque 50 % des bénéficiaires ont reçu le versement dans le mois qui a suivi le premier contact avec l'OIM). Les différents projets professionnels peuvent être répartis entre cinq branches économiques : les transports, l'agriculture, le commerce, les services et l'art/la musique/la culture/l'université. Les différences régionales sont ici frappantes : alors qu'en Europe du Sud-Est, 52 % des projets concernent l'agriculture, la plupart des projets en Afrique subsaharienne portent sur l'ouverture d'un commerce.

- ❖ 87 % des projets agricoles sont concrétisés en Europe du Sud-Est.
- ❖ 53 % des commerces sont ouverts en Afrique subsaharienne.
- ❖ En Asie, on enregistre le même nombre de projets, quelle que soit la branche.
- ❖ Si les entreprises de transport voient le jour dans toutes les régions (hormis en Europe de l'Est), c'est en Asie qu'on en recense le plus grand nombre.
- ❖ En Afrique du Nord, seuls des entreprises de transport et des commerces ont été ouverts en l'espace de six mois.



Pour pouvoir monter leur affaire, 41 personnes ont reconnu avoir eu recours à une ou plusieurs autres sources d'investissements en plus des 3000 CHF versés au titre de l'aide au retour. La plupart du temps, les fonds supplémentaires provenaient de la famille des intéressés ou d'économies réalisées en Suisse.

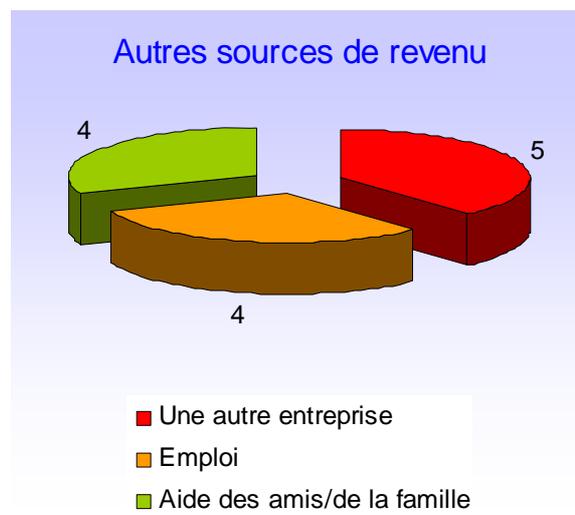
C'est surtout en Asie et en Europe du Sud-Est que l'aide au retour n'a pas « suffi » pour réaliser les projets.

Cette constatation montre, d'une part, que le réseau social des personnes rentrées dans le pays de provenance est très important, d'autre part, que l'aide à la réintégration n'a pas la même valeur selon les niveaux de vie des régions.

Très souvent, les personnes rentrées volontairement ne sont pas les seules à tirer parti des projets de réintégration.

En effet, presque la moitié des personnes rentrées ayant monté une affaire a eu besoin de personnel : 70 % des individus ont pu employer une personne, les 30 % restantes ayant même engagé entre deux et onze employés et employées (hôtel au Népal). En tout, 40 personnes ont ainsi trouvé du travail (principalement dans le commerce et les services).

Par ailleurs, presque une personne rentrée sur deux déclare faire vivre d'autres personnes de son revenu, généralement des membres de sa famille. Au total, les personnes rentrées subviennent aux besoins de 150 individus (l'une d'elle dit même en « nourrir » 18). Par contre, pour 13 autres personnes rentrées, leur revenu ne suffit pas à couvrir leurs frais et une source de revenu supplémentaire s'impose.



„My business is still operating but the income is very low because of the competitors. I am satisfied with the assistance and the services offered by IOM, but the grant should be higher because the investments for a business are high.”

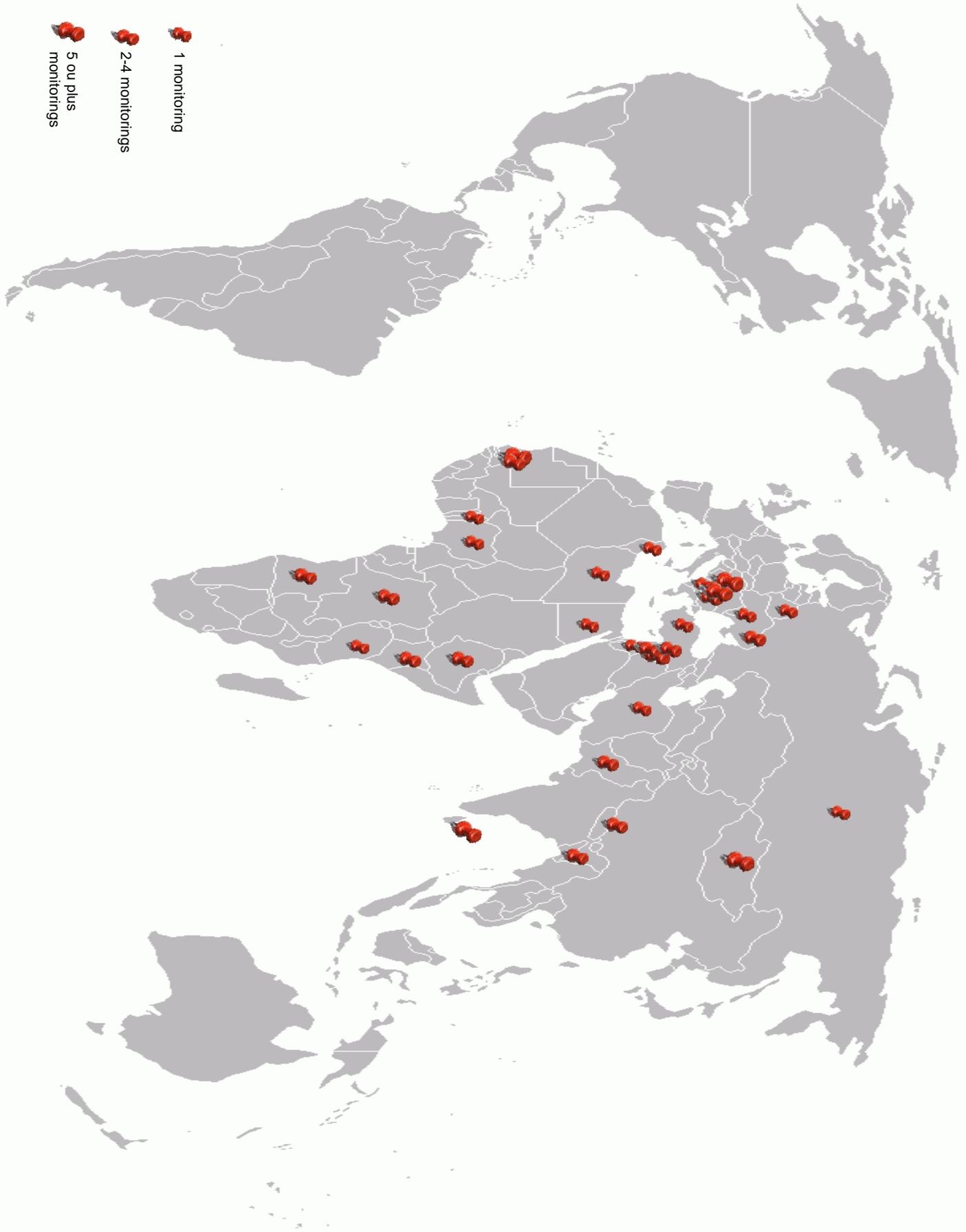
Homme rentré au Kosovo.

- ❖ L'analyse du monitoring révèle que les **différences régionales** sont étonnamment **faibles** et que les difficultés et les défis rencontrés dans le cadre de la réintégration sont homogènes. Quelle que soit leur région, les personnes rentrées volontairement se plaignent essentiellement du manque de ressources financières, ainsi que de problèmes structurels ou personnels.
 - ➡ La somme versée au titre de l'aide au retour n'est pas suffisante pour contribuer comme il se doit à assurer une certaine durabilité. Elle devrait pouvoir être augmentée de manière plus flexible.
- ❖ Les personnes rentrées se sont exprimées de manière très **positive** sur les prestations proposées dans le cadre de leur retour volontaire (conseils en vue du retour dispensés en Suisse, soutien à la réintégration fourni par l'OIM sur place), d'où notamment un taux de satisfaction inespéré.
 - ➡ Ces résultats positifs prouvent que l'OIM est un excellent partenaire pour mettre en œuvre les mesures de réintégration dans le cadre de l'aide au retour individuelle.
- ❖ Il convient cependant d'interpréter les résultats avec la plus grande prudence : un tiers des personnes rentrées volontairement dans leur pays d'origine, dans les délais prescrits et dans le cadre du programme RAS, n'ont effectivement pas pu être contactées par l'OIM en vue d'une visite. Or il y a fort à parier que, pour une grande partie d'entre elles, la réintégration s'est moins bien passée. Les résultats du présent rapport ne reflètent donc qu'une certaine part de la réalité.
 - ➡ Le monitoring systématique des mandats RAS permet d'effectuer une analyse approfondie de l'efficacité du programme. Ces dernières années, l'OIM a été chargée de procéder au monitoring de seulement 10 à 15 % des cas. L'introduction sur le long terme d'un monitoring systématique est une condition sine qua non pour pouvoir continuer à étudier le processus de réintégration.
- ❖ A chaque fois, la visite de monitoring a eu lieu six mois après le départ de l'intéressé. Etant donné que, pour un nombre relativement élevé de personnes, le premier versement de l'aide n'a été effectué qu'après plus de trois mois, la **période** pour évaluer la contribution au processus de réintégration est **plutôt courte**.
 - ➡ Pour pouvoir mieux évaluer la contribution de l'aide au retour individuelle au processus de réintégration, il serait préférable d'effectuer la visite de monitoring 9 à 12 mois après le retour.

- ❖ L'OIM et l'ODM sont très exigeants envers les personnes rentrées en ce qui concerne la **réalisation des projets de réintégration** (autorisations, quittances, etc.). Ces démarches sont souvent perçues par les personnes interrogées comme un frein à la mise en œuvre de leur projet. Elles semblent cependant justifiées si l'on veut continuer à assurer une certaine durabilité dans le processus de réintégration, vu le nombre élevé de personnes rentrées qui, après le versement, n'ont pas pu être contactées en vue d'une visite de suivi.
 - ➔ Les modalités de versement devraient être maintenues pour satisfaire aux normes élevées de l'aide au retour fournie par la Suisse. Parallèlement, une certaine flexibilité devrait rester possible pour des cas exceptionnels.
- ❖ Le **potentiel** de chaque personne rentrée est d'autant plus important que la situation sur place est mauvaise et les ressources financières limitées. Pour diverses personnes rentrées au même endroit et dans les mêmes conditions, il est frappant de constater que des résultats très différents peuvent être obtenus au niveau de la réintégration.
 - ➔ Les CVR doivent continuer à tenir compte du potentiel de chaque personne qui va rentrer lors de l'élaboration des projets de réintégration.
- ❖ La présente analyse n'a pas tenu compte de l'influence sur le processus de réintégration des **autres programmes globaux menés par l'OIM Berne**, tels que le « Return Information Fund » (RIF) et les « swissREPAT-IOM-movements » (SIM), ni de la comparaison avec d'autres programmes sur les pays.
 - ➔ Le suivi réalisé dans le cadre de l'aide au retour fournie par la Suisse (p. ex., adaptation du questionnaire) devrait être uniformisé afin de simplifier à l'avenir les analyses comparatives entre les programmes par pays et l'aide au retour individuelle.
 - ➔ Les rapports de suivi concernant les deux plus importants programmes sur les pays (Nigéria et Irak) étant sur le point d'être disponibles, il faudrait procéder, d'ici à la fin de l'année, à la comparaison des résultats afin de tirer des conclusions sur les différences entre les programmes par pays et le programme RAS en matière de contribution au processus de réintégration.

OIM Berne, septembre 2010

- 1 monitoring
- 2-4 monitorings
- 5 ou plus monitorings



OIM Berne:

Thunstrasse 11 • Case postale 216 • 3000 Bern 6 • Suisse

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: www.ch.iom.int